



énérgeom SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energeom.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
08 11 01 02 11
Coût d'un appel local
référence : 30002511103698

Votre contact

Pôle facturation - 03 87 34 37 37
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
email : facturation-pro@energeom.fr

Votre référence à rappeler : 307 062

SARL CHOCOLATERIE DE PROVENCE
43 CHEMIN VICINAL MILLIERE ST MENET
13011 MARSEILLE 11

COMPTABILISE

contrat n° 840663		facture n° 756943E du 05/02/2024	
client titulaire	SARL CHOCOLATERIE DE PROVENCE	électricité du 01/01/2024 au 01/02/2024 : 68 158 kWh calculés sur la base d'index relevés puissance maximale atteinte : 209 kW (détails au verso)	
espace de livraison	43 chemin vicinal milliere st menet MARSEILLE 11		
offre	expertise élec Arenh énergeom		
service fourniture	1 poste		
service accès au réseau	ADT 5 postes PF CU		
puissances souscrites	P : 300 kW HPH : 300 kW HCH : 300 kW HPE : 300 kW HCE : 300 kW		
		sous-total accès au réseau	2 820,30 €
		sous-total fourniture	11 483,97 €
		total HT	14 304,27 €
		TVA	2 881,47 €
		autres taxes	103,08 €
		total TTC	17 288,82 €
Ce montant sera prélevé à partir du 11/03/2024			
Date approximative de la prochaine facture ... 08/03/2024			

rappel de vos coordonnées bancaires	
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.	
Nom du titulaire : CHOCOLATERIE DE PROVENCE	Référence Mandat : GEM191365
IBAN (RIB International) : FRXX XXX0 3016 4700 0XXX XX51 736	BIC : SOGEFRPP

accès au réseau

composantes fixes

	quantité		montant en €
gestion du 1 février 2024 au 29 février 2024	1 mois	399,48 €/an	33,29
comptage du 1 février 2024 au 29 février 2024	1 mois	339,96 €/an	28,33
soutirage fixe du 1 février 2024 au 29 février 2024 (puissance réduite de 300 kW - 1 mois)		10,12 €/kW/an	253,00

composante soutirage variable

postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	€/ kWh	montant en €
du 01/01/2024 au 01/02/2024				compteur n° 030507518027		
Pointe				11 561	0,0535	618,51
HPH				32 086	0,0401	1 286,65
HCH				24 511	0,0245	600,52

autres composantes variables

		€/ kVArh	montant en €
tangente phi primaire	0,000		
énergie réactive facturée	0 kVArh	0,022	0,00
puissance max atteinte Pointe	209 kW		
puissance max atteinte HPH	193 kW		
puissance max atteinte HCH	127 kW		
dépassements de puissance Pointe	0 kW	0,4048	0,00
dépassements de puissance HPH	0 kW	0,4016	0,00
dépassements de puissance HCH	0 kW	0,3976	0,00

sous-total HT accès au réseau

2 820,30

fourniture

part fixe

	€/ mois	montant en €
frais de gestion du 1 février 2024 au 29 février 2024 (1 mois)	0,00	offert

part variable

		€/ kWh	montant en €
consommations toutes heures du 1 janvier 2024 au 1 février 2024	68 158 kWh	0,16573	11 295,83
charges pour soutirage physique du 1 janvier 2024 au 1 février 2024	68 158 kWh	0,00	0,00
capacité énergie - TH du 1 janvier 2024 au 1 février 2024	68 158 kWh	0,0027602805	188,14

sous-total HT fourniture

11 483,97

total HT

14 304,27

taxes et contributions

	assiette	taux	montant en €
cspe	68 158	0,0005 €/ kWh	34,08
cta	314,62	21,93 %	69,00
tva	14 407,35	20,00 %	2 881,47

total TTC

17 288,82

communication

- **cspe** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva** : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

L'ensemble des tarifs proposés par energem est disponible sur www.energem.fr ou à notre accueil clientèle 2 place du Pontiffroy à Metz.